

- **CEREALES** : les stades ont bien évolué avec les températures douces de la semaine dernière – semis des parcelles d'orge de printemps.
- **COLZA** : **mélégèthes** : Le vol s'intensifie, à surveiller - **charançons de la tige**: le vol s'intensifie mais le risque reste modéré.

CEREALES

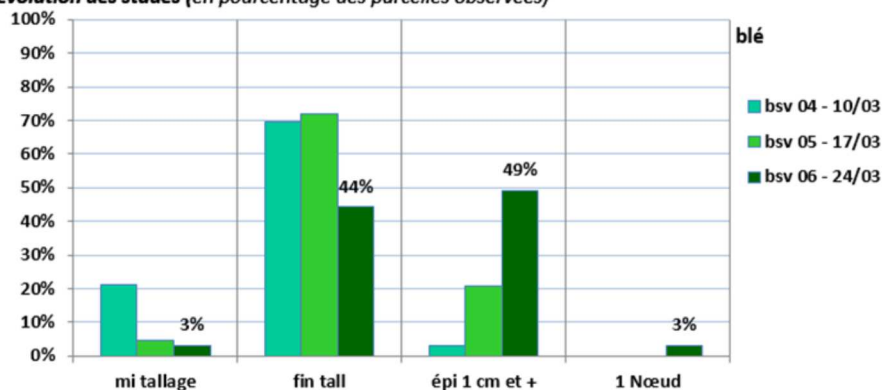
CEREALES :

Cette semaine, 79 parcelles sont observées au sein du réseau : 61 en blé, 15 en orge d'hiver et 3 en orge de printemps.



Réseau des observations BLE

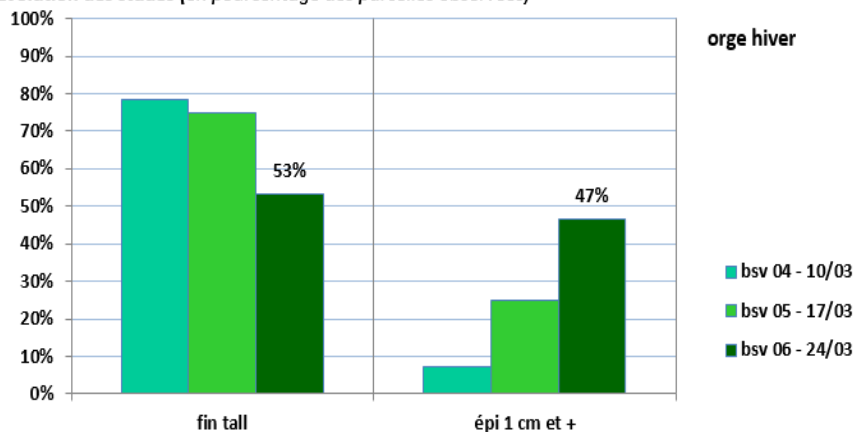
Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



La moitié des parcelles en céréales d'hiver est au stade « épi 1 cm ». 2 parcelles de blé sont au stade « 1 nœud » : CHEVIGNON semé le 07/10 et RGT SACRAMENTO semée au 30/10 dans la Somme.



Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Stade Epi 1 cm :

Comment déterminer le stade « Epi 1 cm » ?

Mesure du stade Epi 1 cm :

Sur 20 plantes d'une zone homogène, ne garder que la tige la plus développée (maître brin), la disséquer et mesurer la hauteur entre le plateau de tallage et le sommet de l'épi. Le stade épi 1 cm n'est atteint que lorsque cette hauteur est égale ou supérieure à 10 mm. Le haut de l'épi peut être décollé entre 5 et 8 mm mais le début de la montaison de l'épi n'est pas encore effectif.

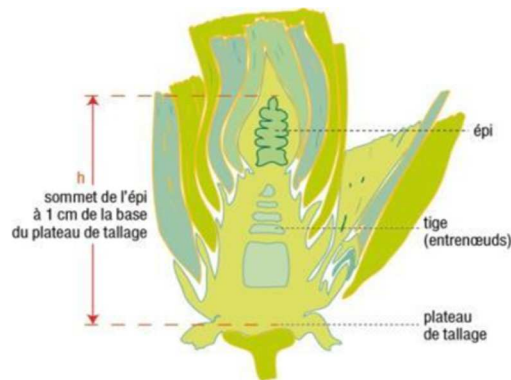


Schéma (Arvalis-Institut du végétal)

Les semis d'orge de printemps ont débuté pour la majorité des situations. Hors réseau, les premiers semis de fin janvier sont au stade « 2-3 feuilles ».

Pucerons : individus présents sur 1 parcelle de blé au stade « décollement de l'épi ».

Continuez la surveillance sur les derniers semis de janvier en blé et sur les semis d'orge de printemps jusqu'au stade « tallage » (plaque engluée ou observation sur plante aux heures les plus chaudes de la journée).



Seuils indicatifs de risque :

Pucerons : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.



Maladies:

Sur BLE, des symptômes de septoriose, essentiellement sur F3, sont observés sur 20 parcelles. Hors réseau, de la rouille jaune est signalée sur la variété Amboise.

Des symptômes de Piétin verse sont signalés sur 2 parcelles du réseau avec 20% des pieds touchés sur Rubisko semé le 29/10 précédent blé et avec 2% des pieds atteints sur Chevignon du 07/10.

Piétin Verse

Le risque climatique reste élevé cette année, en particulier pour les semis précoces et les parcelles à risque. L'indice climatique TOP est particulièrement élevé pour les semis précoces mais également pour les semis d'octobre. L'indice climatique reste moyen même pour les semis tardifs.

Vous pouvez retrouver plus d'éléments d'explication concernant le risque Piétin Verse dans le BSV du 17 mars 2020 : le tableau complet des indices TOP, la grille agronomique du risque et le tableau de sensibilité variétale.

Analyse de risque Piétin Verse :

Le piétin-verse est une maladie inféodée à la parcelle et dépendante de son histoire culturale. Une évaluation du risque agronomique parcellaire doit être réalisée à l'aide de la grille de risque piétin verse d'Arvalis. Cette grille intègre le climat et les types de sol régionalisés et améliore la prédiction du risque piétin verse.

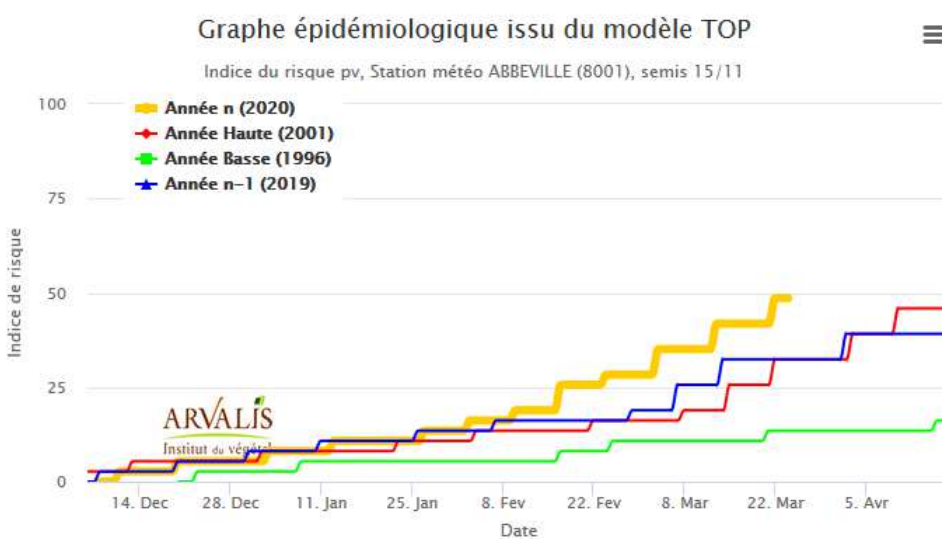
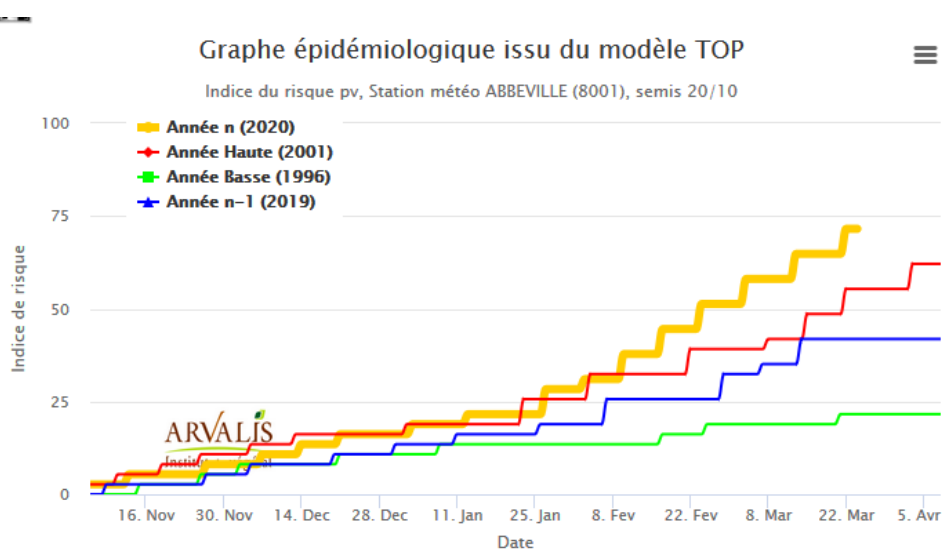
Surveiller les parcelles les plus à risques (variétés sensibles, bordure maritime ...) en utilisant la grille d'évaluation du risque piétin verse. Pour les variétés résistantes (notes supérieures ou égales à 5), il n'y a pas de traitement à envisager.

Seuils indicatifs de risque piétin Verse :

- ⇒ Pour les variétés dont la note GEVES de résistance au piétin verse atteint ou dépasse 5, le piétin verse n'est pas nuisible.
- ⇒ Pour les autres variétés, à partir du stade épi 1 cm, le seuil de nuisibilité est atteint si 35% des tiges sont atteintes par la maladie.

Indice climatique Piétin Verse – TOP (au 24/03/2020)

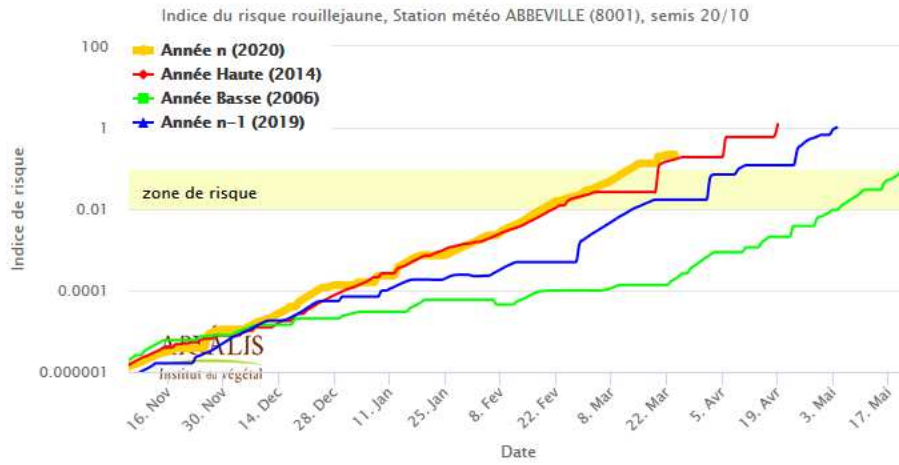
Stations météo	Semis précoces (01/10)	Semis intermédiaires (15 au 20/10)	Semis tardifs (15/11)
Abbeville (80)	85	72	49
Boves (80)	70	69	42
Creil (60)	76	59	39
Saint Quentin (02)	71	58	35
Dunkerque (59)	66	58	42
Cambrai (62)	59	55	32
MOYENNE 2020	71	61	40
MOYENNE 2019	47	38	27
MOYENNE 2018	46	41	23
MOYENNE 2017	36	30	13
MOYENNE 2016	63	44	32
Moyenne 2015	37	33	22
Moyenne 2001*	61	49	34
Moyenne 1996*	16	15	12



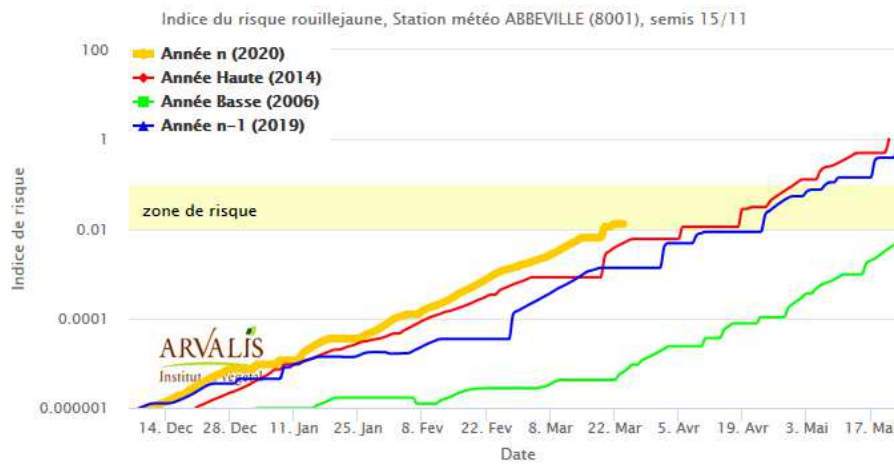
Rouille Jaune :

L'indice climatique YELLO poursuit sa progression et place toujours l'année en risque élevé, proche de l'année de référence haute de 2014. Ce modèle définit « un potentiel de risque climatique » pour situation à risque, c'est-à-dire une variété très sensible (type Trapez).

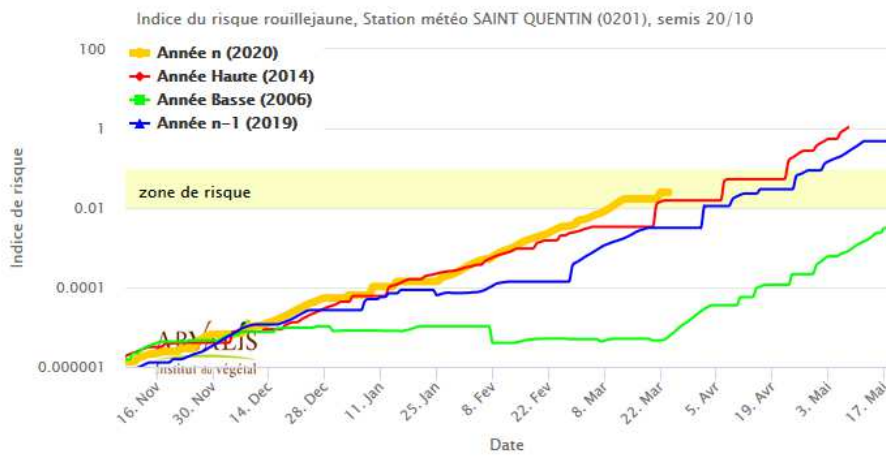
Graphe épidémiologique issu du modèle YELLO



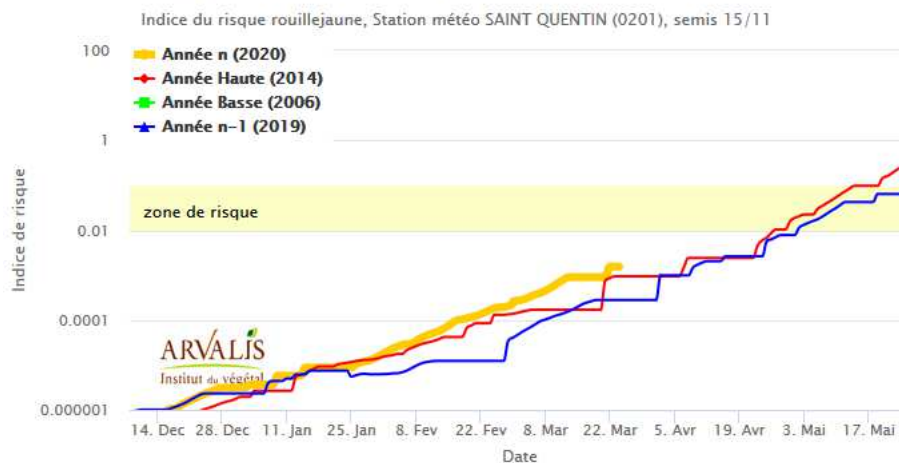
Graphe épidémiologique issu du modèle YELLO



Graphe épidémiologique issu du modèle YELLO



Graphe épidémiologique issu du modèle YELLO



Rappelons que le choix des variétés cultivées dans la région s'est orienté plus largement vers des variétés peu sensibles à cette maladie, qui sont aujourd'hui majoritaires dans la région (Chevignon, Fructidor, LG Absalon, RGT Sacramento, Rubisko ...).

La surveillance sera donc de rigueur sur les quelques variétés très sensibles : Amboise 4* (contournée depuis l'année dernière par la rouille jaune), Complice, Nemo, RGT Lexio ... (cf. tableau de sensibilité variétale).

Très Sensibles		Sensibles		Peu Sensibles		Très Peu Sensibles	
AMBOISE*	4*	BERGAMO	6	ADVISOR	7	COLLECTOR	8
ARKEOS	4	CELLULE	6	APACHE	7	COSTELLO	8
CHEVRON	4	FILON*	6*	CAMPESINO	7	SOPHIE CS	8
COMPLICE	4	FLUOR	6	CHEVIGNON	7	SORBET CS	8
LYRIK	4	OBIVAN*	6*	CONCRET*	7*		
OREGRAIN	4	PROVIDENCE*	6*	CUBITUS	7		
AUXAN	3	RGT VOLUPTO	6	DIAMENTO	7		
NEMO	3	AUCKLAND	5	FRUCTIDOR	7		
RGT LEXIO*	3*	BOREGAR	5	HYKING	7		
		CREEK	5	KWS DAKOTANA	7		
		EXPERT	5	KWS EXTASE	7		
		MONITOR	5	KWS TONNERRE	7		
		RGT KILIMANIARO	5	LG ABSALON	7		
		TENOR*	5*	MACARON	7		
				MUTIC	7		
				OXEBO	7		
				PASTORAL	7		
				RGT CESARIO	7		
				RGT LIBRAVO	7		
				RGT PULKO	7		
				RGT SACRAMENTO	7		
				RUBISKO	7		
				SANREMO	7		
				SY ADORATION	7		
				UNIK	7		

* : cotation mise à jour par rapport à l'année dernière

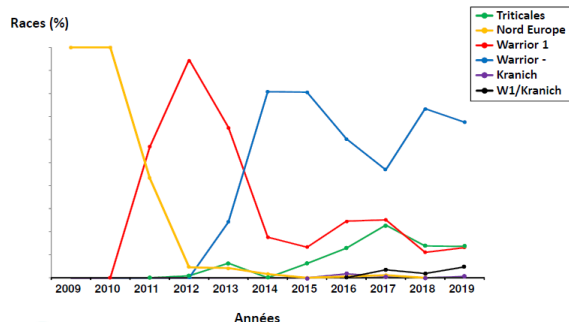
Retour des analyses Rouille Jaune 2019 – INRAE (le 17 mars 2020)

L'analyse des races de rouille jaune réalisée par l'INRAE à partir des échantillons 2019 envoyés en région, met en évidence **deux principales races depuis 2011 : Warrior (également appelé Warrior 1) et Warrior (-)** identifiée à partir de 2013 et qui domine depuis 2014. **Cette année Warrior (-) domine toujours et représente 68% des échantillons.** Depuis 2016, on observe des variants de Warrior (-) capables d'attaquer la variété Némó (race Kalmar). En 2017, une nouvelle race a été détectée, et les analyses suggèrent qu'il s'agit d'un hybride entre Warrior et Kranich (W1/Kranich).

En 2019, sur les 39 échantillons en région Hauts-de-France, la race Warrior (-) et Warrior (1) dominant (82%).

L'envoi des échantillons en cas de foyer actif de rouille jaune est toujours attendu par l'INRAE cette année. Mais compte tenu de la situation sanitaire actuelle, l'INRAE propose un protocole spécifique pour la durée du confinement. Se rapprocher de votre technicien pour plus de détails.

➤ Evolution des races de rouille jaune en France entre 2009 et 2019



INRAE
Résultats des races de rouille jaune du blé tendre, blé dur et triticale 2019
27 mars 2020 / Région FSDV Rouille Jaune / Marc LÉCOTTE, Tiphaine VIDAL, Frédéric SUFFERT

p. 4



Sur ESCOURGEON, de l'helminthosporiose, de la rhynchosporiose ainsi que de la rouille naine sont constatées. A ces stades, les maladies ne sont pas préjudiciables. **C'est à partir du stade « 1 nœud » qu'il faudra s'en préoccuper.**

Seuils indicatifs de risque pour le cortège de maladies :

A partir du stade « 1 nœud » :

⇒ Variétés sensibles : plus de 10% des 3 dernières feuilles atteintes.

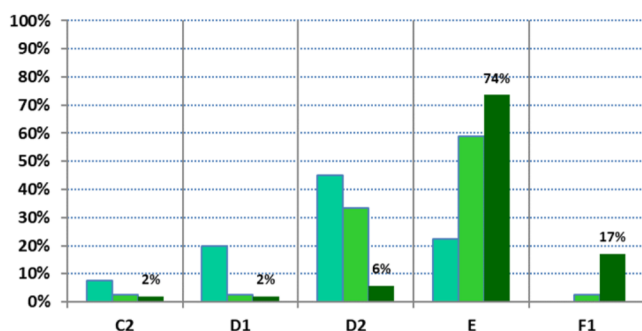
⇒ Variétés tolérantes : plus de 25% des 3 dernières feuilles atteintes.

COLZA

Stades

53 parcelles observées cette semaine.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Colza



L'évolution des stades continue.

Cette semaine encore, la majorité des parcelles est au stade E (boutons séparés) avec 74%.

6% sont au stade D2 (inflorescence principale dégagée) et quelques parcelles sont en retard de végétation.

17 % sont au stade F1 (premières fleurs ouvertes) et 60 % des parcelles présentent les toutes premières fleurs.

Au vu des stades, 83% des parcelles sont au stade de sensibilité pour les charançons de la tige du colza et 38 % pour les méligèthes.

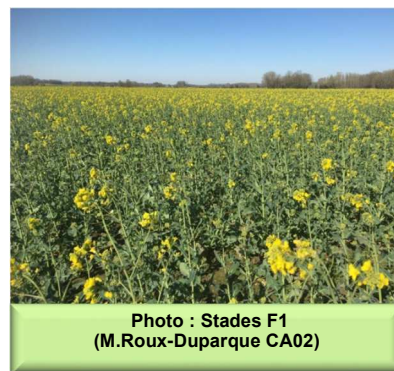


Photo : Stades F1 (M.Roux-Duparque CA02)

Méligèthes : le vol s'intensifie – à surveiller

La présence de **méligèthes** est notée dans 44 parcelles contre 19 la semaine dernière.

Dans les parcelles où le ravageur a été dénombré, 3 à 100% de plantes sont touchées, avec une moyenne de 50% des plantes avec présence et 0.1 à 10 individus par plante (moyenne de 2,8).

Les méligèthes ont été piégés presque systématiquement et avec une intensité grandissante (de 2 à 250 individus par cuvette), les conditions climatiques favorisant leur activité (température > 14°C).

38% des parcelles sont au stade de sensibilité. Rappelons que le risque s'arrête **dès l'apparition des premières fleurs**. Le risque est donc dépassé dans de nombreuses parcelles.

Toutefois, il est important de continuer à surveiller les parcelles très hétérogènes même après l'apparition des premières fleurs.



Méligèthes sur bouton (N Latraye Terres Inovia)

Seuils de nuisibilité en fonction de l'état du colza et de son stade		
	Colza au stade D1	Colza au stade E
Colza vigoureux	Pas d'intervention, attendre le stade E	6 à 9 méligèthes par plante** Région sud : 4 à 6 méligèthes par plante
Colza peu vigoureux*	50% de plantes infestées ou 1 méligèthe par plante**	65 à 75% de plantes infestées ou 2 à 3 méligèthes par plante**

*ou conditions peu favorables aux compensations (températures faibles, plantes stressées en eau à floraison, dégâts parasitaires antérieurs...)

**Les comptages en bordure ou sur les plantes les plus hautes ne sont pas représentatifs de la situation. Il est conseillé de compter sur 5 x 5 plantes consécutives ; puis de calculer une moyenne ou un % par plante à rapprocher des seuils mentionnés dans le tableau. De plus il faut tenir compte des capacités de compensation des cultures.

Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !

A l'échelle mondiale, 80 % des plantes à fleurs se reproduisent grâce à ces insectes auxiliaires et en particulier grâce aux abeilles. La préservation de la santé du cheptel apicole implique la mise en place de bonnes pratiques au niveau de la gestion des ressources alimentaires des abeilles, de la maîtrise des risques sanitaires et de l'utilisation raisonnée des produits phytopharmaceutiques en protection des cultures. Les pouvoirs publics ont renforcé les études écotoxicologiques, la réglementation, ainsi que les contrôles sanitaires et phytosanitaires visant à protéger les insectes pollinisateurs.

Plus d'informations sur la protection des abeilles en cliquant en suivant [ce lien](#)

Charançons de la tige : le vol s'intensifie mais le risque reste modéré

Le **charançon de la tige du colza** est piégé dans 16 parcelles cette semaine, avec de 3 à 150 individus pour une moyenne de 35,2. Le **charançon de la tige du chou**, non nuisible, est piégé dans 10 parcelles avec 3 à 150 individus.

La période de risque associe la présence de femelles aptes à pondre (environ 8 jours après les premières captures et la présence de colza aux tiges principales tendre. Cette période commence au début de **l'élongation de la tige (stade C2) jusqu'à la fin de la montaison (stade E)**.

Aujourd'hui, l'avancée rapide des stades et l'arrivée tardive de ce ravageur a limité le risque vis-à-vis de ce ravageur. Reste à surveiller les parcelles n'ayant pas atteint le stade E ou les parcelles manifestant un stress évident (excès d'eau et/ou infestations de larves d'altises provoquant plantes chétives et lenteur du rythme de développement).

On observe des déformations de tige dans 6 parcelles avec 1 à 40% de plantes touchées. Il ne faut pas confondre avec des fendillements physiologiques de tige dus à une croissance rapide (Cf BSV précédents).



Déformation de la tige par le charançon de la tige du colza (B. Schmitt CA60)

Reconnaissance du ravageur :

Attention à ne pas confondre le **charançon de la tige du colza** (plus gros, corps noir et bouts des pattes noirs) qui est nuisible avec le **charançon de la tige du chou** (plus petit, corps gris et bouts des pattes roux) et le **Baris** qui ne sont pas nuisibles.

Autres ravageurs

Des **charançons des siliques** ont été piégés dans 2 parcelles. Ils sont à surveiller à partir du stade E mais la période de sensibilité de la culture se situe entre le stade G2 (10 premières siliques entre 2 et 4 cm) et G4 (10 premières siliques bosselées).

Maladies

De la **Cylindrosporiose** est signalée dans 3 parcelles avec 2 à 40% de plantes avec symptômes. Pour rappel, la gestion de cette maladie se fait principalement par le choix variétal. Si les symptômes persistent, le risque sera à prendre en compte au stade G1 (chute des premiers pétales), en même temps que le Sclérotinia.



Distinction charançon de la tige du colza, du chou et du baris (M. Roux-Duparque CA02)



Cylindrosporiose sur colza (N. Latraye Terres Inovia)

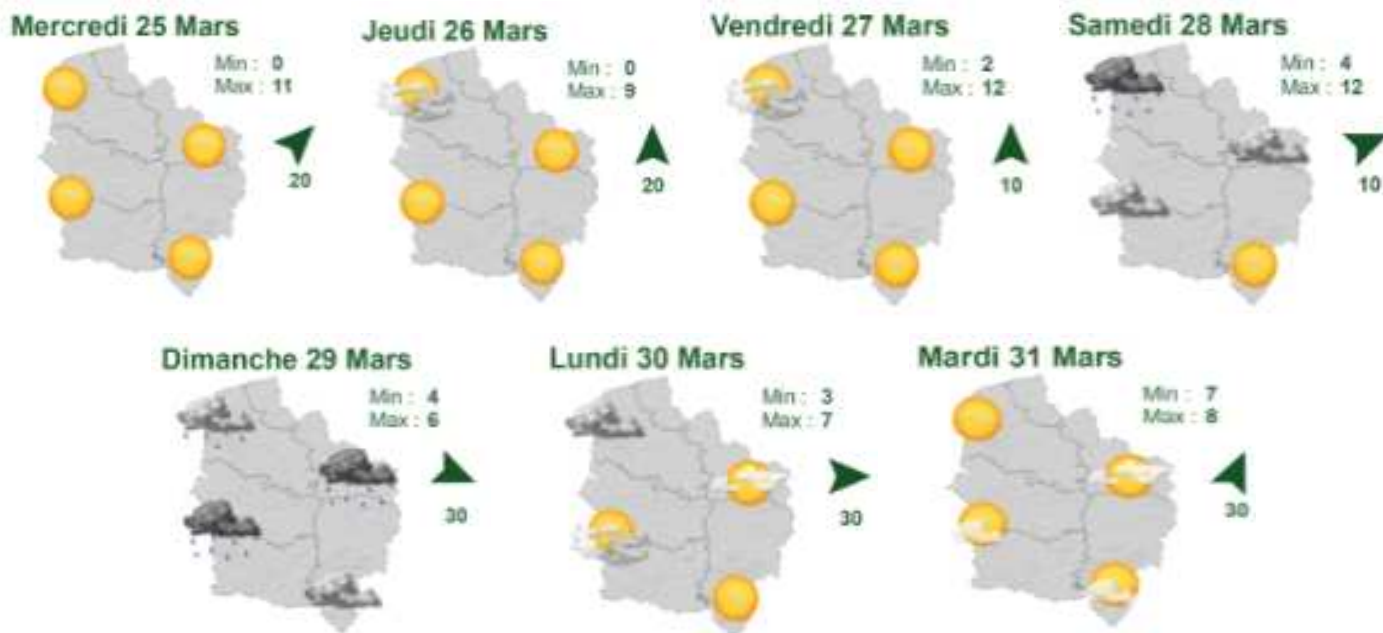
Un BSV lin fibre inter-régional !!!

Afin de répondre au mieux à vos attentes et pour vous donner une vision précise de l'évolution des ravageurs et maladies concernant la culture de lin sur **les territoires de production**, les structures partenaires de **Normandie et des Hauts de France** vous proposent un bulletin spécifique et commun chaque mercredi durant cette campagne.

Le BSV « lin » reprendra prochainement.

Pour le recevoir, l'abonnement au bulletin Lin est possible dorénavant sur le site de la Chambre Hauts de France via ce lien : <https://hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv/>

METEOROLOGIE



Pour en Savoir +
Rendez-vous sur
www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, I. Douay - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais.
 Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, V. Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Sully, Ets Charpentier, Fiorimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carre, INRA, Institut de Genec, IREQ de Fillecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 60, ITS 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Morlains, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEURO, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Temovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vaesken, VIVESCIA, M. Colin, M. Dereudre, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratei, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

